



Demande d'avance pour travaux Checklist

Documents de référence	Articles	<input type="checkbox"/>	Items	Commentaires
Ordonnance du 16.7.1998	24, § 2	<input type="checkbox"/>	Notification de la commande des travaux.	Doit être datée après l'OS et être envoyée endéans les 180 jours qui suivent l'OS. (Confirmé par l'article 10, 1° de l'arrêté du 19.7.2018.)
Arrêté du gouvernement du 19.7.2018	10, 2°	<input type="checkbox"/>	Déclaration de créance du projet.	
	15, § 4	<input type="checkbox"/>	Déclaration de créance.	Le document doit être rédigé sur papier à en-tête, daté et signé par une personne habilitée à engager le bénéficiaire.
		Informations requises.		
		<input type="checkbox"/>	Motif du paiement.	Titre du projet (avec indication avance).
		<input type="checkbox"/>	Montant demandé en paiement.	80 % du montant indiqué à l'OS.
		<input type="checkbox"/>	Numéro de visa.	Donné dans l'OS.
<input type="checkbox"/>	Numéro de compte bancaire du bénéficiaire.			

Commentaires

